

DECISION DU PRESIDENT

N°2025-71

Avenant n°1 au marché 2023-37 – Travaux d'aménagement de la ZA le Butai secteur sud à Chaumes-en-Retz – Lot 2 Réseaux souples

Le Président de la Communauté d'Agglomération « Pornic Agglo Pays de Retz »,

- VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 5211-10 qui confère au Conseil Communautaire la possibilité de déléguer une partie de ses attributions au Président,
- VU le procès-verbal de la séance d'installation du Conseil Communautaire du 17 juillet 2024 au cours de laquelle il a été procédé à l'élection du Président et des Vice-présidents,
- VU la délibération n° 2024-328 du 17 juillet 2024 par laquelle le Conseil Communautaire donne délégation d'attributions au Président,
- VU l'arrêté n°AR 2025-81 du 31 janvier 2025 portant délégation de fonction à Monsieur Gérard ALLAIN 7ème Vice-Président
- VU le marché n°2023-37 Lot 2 attribué à la société TRAPELEC par LAD-SELA (sous le numéro de marché initial MA 18/073) et notifié le 13/08/2018
- VU l'avenant de transfert relatif au changement de maîtrise d'ouvrage (LAD SELA vers Pornic agglo Pays de Retz)

CONSIDERANT que les crédits nécessaires à la réalisation de ces prestations sont inscrits au budget 2025,

CONSIDERANT la nécessité de confirmer les délais de réalisation des travaux

DECIDE

ARTICLE 1 : Il est passé un avenant n°1 entre la Communauté d'agglomération Pornic agglo Pays de Retz et la société TRAPELEC.

ARTICLE 2 : L'avenant n'a pas d'incidence financière.

ARTICLE 3 : La présente décision sera portée à la connaissance de Mesdames et Messieurs les Conseillers communautaires lors de la prochaine réunion du Conseil Communautaire.

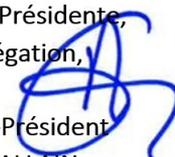
ARTICLE 4 : Madame la Directrice Générale des Services est chargée de l'application de la présente décision qui prendra effet lorsque les formalités de publicité auront été réalisées.

Fait à Pornic, le 7 mars 2025

La Présidente,
Pascale BRIAND

Pour la Présidente,
Par délégation,

Le Vice-Président
Gérard ALLAIN



AR-Préfecture de Saint-Nazaire

044-200067346-20250310-2-AU

Acte mis en ligne le 11-03-2025

Acte certifié exécutoire à Pornic

Réception par le Préfet : 10-03-2025

Publication le : 10-03-2025